

FORMATION : PAE F PSC : **Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en** **Prévention et Secours Civiques**

Objectifs pédagogiques:

La formation PAE F PSC a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur au domaine particulier de l'enseignement à la prévention des risques et l'apprentissage des gestes élémentaires de secours.

Public visé :

La formation est ouverte à toute personne majeure, qui désire devenir formateur en prévention et secours civiques afin d'apprendre aux autres les gestes simples qui sauvent des vies.

Pré requis: titulaire du PSC 1 depuis moins de 3 ans ou SST en cours de validité ainsi que de la formation Pédagogie Initiale Commune de Formateur (PIC F).

Compétences visées :

La formation PAE FPSC se compose de 14 parties permettant à chaque apprenant d'acquérir différentes compétences :

- Evaluer le niveau de connaissances acquises et celles restant à acquérir.
- Apporter des connaissances structurées.
- Organiser l'apprentissage des apprenants.
- Placer les apprenants dans une situation proche de la réalité.
- Placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe.
- Suivre un référentiel interne de formation et adapter si nécessaire les activités.
- Evaluer l'apprenant en utilisant différents types d'évaluation et outils.
- S'auto-évaluer dans son rôle de formateur.
- Etablir une communication dans le cadre de la formation.
- Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies.
- Gérer la mise en place d'une formation.
- Positionner le groupe en situation d'apprentissage.
- Gérer les comportements et les différentes attitudes au sein du groupe
- Utiliser les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés.

Déroulement :

Le stagiaire est guidé tout au long de sa formation afin d'atteindre les objectifs fixés en début de formation. L'UDPS 68 s'engage à mettre le stagiaire en réelle condition de réussite.

Moyens pédagogiques:

Par une méthode de pédagogie interactive et démonstrative, cette formation se déroule sous forme de :

- Travaux en sous-groupe
- Exercices pratiques et de simulation
- Jeux de rôles

Modalités d'évaluation:

Une évaluation de l'acquisition des connaissances relatives à l'unité d'enseignement "pédagogie initiale et commune de formateur" est réalisée en continue et sanctionnée par une attestation de formation.

Une seconde évaluation continue est réalisée lors de la session "PAE Formateur PSC". Un dossier individuel de suivi et d'évaluation de chaque participant est instruit par l'équipe pédagogique de la session qui indique le degré d'atteinte des objectifs de la formation de formateur appliqués à la formation PSC1.

Cette dernière fait l'objet d'une présentation du dossier de suivi et d'évaluation, de l'avis de l'équipe pédagogique à un jury désigné par arrêté préfectoral. Ce jury est chargé, après délibération, de déclarer apte ou inapte le candidat.

Le candidat admis se verra délivrer un certificat de compétences de "formateur en prévention et secours civiques" par la préfecture du département.

Durée: 36 heures de formation, soit 5 jours de formation

Encadrement de la formation La formation est assurée par des formateurs de formateurs et au moins un formateur de formateur titulaire du CEAF.

Référence :

Arrêtés du 04/09/2012 fixant les référentiel nationaux de compétences de sécurité civile relatif aux l'unités d'enseignement " PAE FPSC